

En validant sa commande, le Client déclare accepter sans réserve les termes de ladite commande ainsi que l'intégralité des présentes conditions générales de vente.

CONTRAT – COMMANDE : Le Client est engagé de plein droit par le contrat ou bon de commande à la date de sa réception par la société Kinka-Création Graphique.

OBLIGATIONS : Le client tiendra à la disposition du prestataire toutes les informations pouvant contribuer à la bonne réalisation de l'objet du présent contrat. Tout document fourni par le client dont l'état est illisible, détérioré, non adapté ou ne pouvant être traité fera l'objet de l'annulation du contrat.

EXPLOITATION DU PRODUIT : Sauf clause contraire il est expressément convenu entre les parties que Kinka-Création Graphique est titulaire des droits attachés au produit qu'elle a réalisé en exécution du contrat et ce, en vertu des dispositions du Code de la propriété intellectuelle. En conséquence, Kinka-Création Graphique autorise l'utilisation par le Client des droits de propriété intellectuelle relatifs au produit dans le cadre de l'exécution du présent contrat et dans les limites des dispositions du Code de la propriété intellectuelle. En dehors de ce cadre le Client ne pourra pas utiliser des éléments du produit sans l'accord écrit préalable de Kinka-Création Graphique.

RÉALISATION DE LA COMMANDE : Kinka-Création Graphique s'engage à réaliser les éléments de la commande définies dans le devis dont les conditions de réalisation auront été définies en accord avec le client et l'expérience du prestataire. Kinka-Création Graphique est libre de définir l'organisation de ses horaires de travail en fonction de son planning et les méthodes d'exécution de la prestation. La durée de réalisation pourra être définie par écrit dans le devis en accord avec le prestataire et le client.

ÉLÉMENTS DE FABRICATION : Droit des œuvres premières : Le client est responsable des données et informations concernant ses produits, telles que notamment l'affirmation des caractéristiques, de performances, prix, conditions de vente et de crédit éventuel, et généralement des données qu'il transmet. Le client sera responsable envers Kinka-Création Graphique des conséquences qui découleraient de la communication de tout renseignement faux ou inexact dont la reprise serait illicite et/ou susceptible d'engager la responsabilité de la société Kinka-Création Graphique pour quelque cause que ce soit. Le client, d'une manière générale, garantit la véracité et la licéité de toutes données communiquées au studio Kinka-Création Graphique.

PROTECTION ET SAUVEGARDE DES DOCUMENTS : Kinka-Création Graphique mettra en œuvre tous les moyens à sa disposition pour prendre soin et préserver les fichiers informatiques et autres documents qui lui seront confiés par le client pour la réalisation de sa prestation. Toutefois, compte-tenu des risques de dommages ou de détériorations encourus par ce type de support, il appartiendra au client de s'en prémunir par tous moyens à sa convenance. Le client convient que le prestataire n'encourra aucune responsabilité à raison de toute perte de bénéfices, de trouble commercial, de demande que le client subirait, de demandes ou de réclamations formulées contre le client et émanant d'un tiers quel qu'il soit.

Le client est réputé avoir accepté le produit livré en connaissance de cause et le prestataire ne saurait

garantir l'intégrité ou la confidentialité des données contre une attaque interne ou externe qui les mettrait en péril. Il est convenu que le Client renonce à tout recours.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : La totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la présente commande, demeure la propriété entière et exclusive de Kinka-Création Graphique tant que les factures émises par Kinka-Création Graphique ne sont pas payées en totalité par la société cliente, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclus en cours de prestation. De façon corollaire, la société cliente deviendra propriétaire de fait des droits cédés à compter du règlement final et soldant de toutes les factures émises par Kinka-Création Graphique dans le cadre de la commande.

Conformément au CPI (articles L. 121-1 à L. 121-9) ne seront cédés au client pour l'œuvre décrite que les droits patrimoniaux explicitement énoncés dans les conditions de cession, à l'exclusion de tout autre, et ce, dans les limites y figurant également. Il est rappelé que le droit moral d'une création (comportant entre autres droit au respect de l'œuvre et droit au respect du nom) reste attaché à son auteur de manière perpétuelle et imprescriptible. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite, et punie selon les lois relatives au délit de contrefaçon. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (art. L. 122-4 du CPI). Kinka-Création Graphique se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour la société cliente comme référence et de citer des extraits textuels ou iconographiques des œuvres concernées dans le strict cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité. Toute réserve au droit de publicité de Kinka-Création Graphique devra être notifiée et négociée avant la signature du devis et mentionnée sur la facture.

LIVRAISON : La livraison éventuelle des sources ou fichiers de travail relatifs à la présente commande ne se fera qu'en cas de nécessité induite par la stricte exploitation de l'œuvre prévue dans les conditions de cession ou dans un avenant ultérieur. Le client doit effectuer, lors de la livraison, toute vérification nécessaire lui permettant de s'assurer que le produit ou service livré est conforme à sa demande. Il doit faire, s'il y a lieu, les réserves nécessaires à l'égard de Kinka-Création Graphique, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée dans un délai de huit (8) jours suivant la livraison des marchandises. A défaut, le client reconnaît que le produit a été livré en bon état et ne peut se prévaloir d'éventuels défauts de conformité ou vices apparents. Il appartient au client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou défauts constatés. Il devra laisser à Kinka-Création Graphique toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices ou défauts. Sauf clause contraire les délais de livraison sont indicatifs. Kinka-Création Graphique n'est pas responsable des retards occasionnés par incendie, intempéries, faits de grève, ainsi que tout cas de force majeure.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT : Les prix de vente des services sont exprimés en euros. Les prix des prestations de services peuvent évoluer à tout moment sauf devis accepté et retourné par la société Kinka-Création Graphique.

Sauf délai de paiement supplémentaire convenu

par accord entre les deux parties et figurant sur la facture, le paiement s'effectue au plus tard au 30^e jour suivant la date de facturation (C. Com. art. L. 441-6, al. 2 modifié de la loi du 15 mai 2001). Pour toutes prestations, un acompte de 40% est exigé à la commande, le solde 60% étant payable à réception de facture. Le paiement se fait par chèque ou par virement à l'ordre de Carine Dubois. Les commandes passées engagent l'acheteur de manière irrévocable. Toutefois si le client décidait de ne pas donner suite à sa commande passée ou pour tout autre cas de défaillance, un montant de la prestation souhaitée serait calculé selon le temps passé moyennant 10% de la facture.

RETARD DE PAIEMENT : Tout retard de paiement pourra donner lieu à des pénalités de retard exigibles sans rappel, au taux de 10 % de la facture totale par mois de retard (lutte contre les retards de paiement/article 53 de la loi NRE), ainsi qu'à une indemnité forfaitaire de 40 euros (C. Com. art. D441-5). Paiements par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de « Carine Dubois ». Le diffuseur est tenu de verser en sus une contribution de 1 % du montant HT de la rémunération à la Maison des artistes, 90, av. de Flandre, 75943 Paris Cedex 19. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. le client devra rembourser à Kinka-Création Graphique tous les frais occasionnés par le recouvrement des sommes dues et notamment les frais d'huissiers ou d'avocats. Aucune réclamation sur le prix ne pourra être acceptée passé un délai de deux (2) semaines après la date de facturation.

DÉCLARATIONS ET GARANTIES : Kinka-Création Graphique n'est tenu à aucune indemnisation envers l'utilisateur ou envers les tiers pour les conséquences de l'usage des marchandises, qu'il s'agisse de dommages directs ou indirects, d'accidents aux personnes, de pertes de bénéfice ou de manque à gagner, de dommage provenant ou à provenir d'une détérioration ou de perte de données enregistrées par le client. Le prestataire garantit les travaux effectués dans les limites suivantes : Dans le cas de malfaçon ou erreurs imputables au prestataire, celui-ci s'engage à corriger ou éventuellement à refaire lesdits travaux à ses frais exclusifs. Pour que la garantie soit applicable, ces malfaçons ou erreurs devront être signalés par écrit dans un délai d'1 mois suivant la réception des travaux prétendument erronés par le client.

ACCÈS AU SERVICE : L'accès au service Kinka-Création Graphique est possible 24h/24, 7j/7 via internet, et contact téléphonique aux heures de bureau du lundi au samedi de 8h à 20h sauf en cas de force majeure et sous réserve d'éventuelles pannes et interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du service et des matériels.

SOUS-TRAITANCE : Afin de lui permettre de tenir au mieux ses engagements, le client reconnaît expressément à Kinka-Création Graphique la faculté de sous-traiter la réalisation de certaines prestations couvertes par le contrat.

LITIGE : Tout litige doit impérativement être signalé par courrier Recommandé avec Accusé de Réception dans les 48h suivant la réception de la marchandise. Aucun litige ne sera reçu si ces conditions ne sont pas respectées.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales est soumis au droit Français. A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Grande Instance de Marseille.